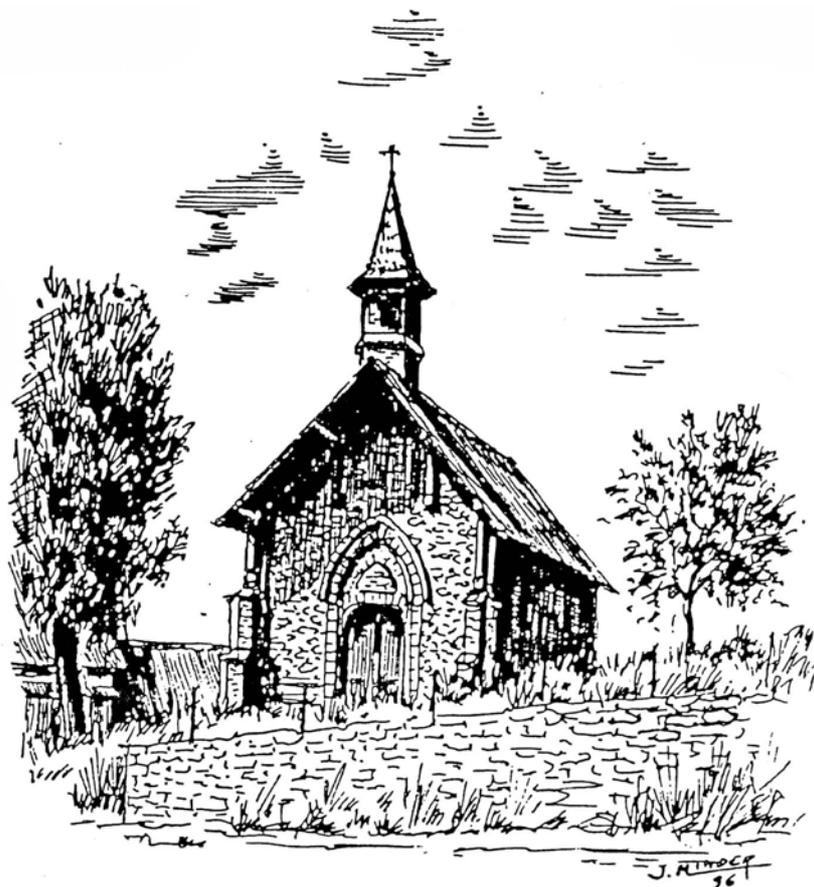


# ASSOCIATION CULTUELLE PROTESTANTE DE L'ESPEROU HISTORIQUE INTRODUCTION



*MASSIF DE L'AIQUAL*

Certains parmi les visiteurs réguliers ou occasionnels du temple de L'Espérou, nous ont posé des questions sur l'histoire du temple et de l'association culturelle.

Il nous a semblé qu'ils trouveraient presque toutes les réponses à ces questions dans un extrait du compte rendu de la première assemblée générale qui a suivi la création de l'association culturelle. Cette assemblée générale s'est tenue en août 1910, monsieur Georges Fabre, l'un des membres fondateurs de l'association en a été le premier président.

Il est intéressant de constater que presque tous les problèmes évoqués dès cette sont encore nos préoccupations d'aujourd'hui.

# RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE L'EGLISE DE L'ESPEROU PENDANT LES ANNEES 1907-1908-1909

Trois années se sont écoulées depuis la constitution de votre association culturelle.

Avant de vous retracer en quelques mots les principaux traits de notre vie pendant ces trois années, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les circonstances au milieu desquelles nous sommes nés !

Remontons, si vous le voulez bien, un peu loin dans le passé, de 60 ans en arrière environ. A cette époque, le hameau de L'Espérou était bien plus peuplé qu'aujourd'hui et une bonne partie de la population était protestante. Un petit temple bas et voûté avait été édifié dans un endroit très humide , au bord du torrent et les pasteurs de Valleraugue desservaient cette annexe.

Mais les intempéries climatiques et l'absence de route carrossable nuisaient à la régularité et à la fréquence des visites des pasteurs; leur ministère était très intermittent; il manquait totalement pour les mariages et surtout pour les baptêmes.

Au contraire, le ministère du curé était toujours là, prêt à s'employer au premier appel. Le résultat de cette situation a été que beaucoup d'enfants nés dans la période de 1850 à 1870 ont été baptisés catholiques, de sorte que la population protestante indigène n'a cessé de diminuer progressivement jusqu'à n'être plus réduite qu'à quelques familles disséminées. Le culte protestant était menacé de disparaître de L'Espérou, faute de fidèles.

Mais deux circonstances bien indépendantes de la religion allaient changer la face des choses. Tout d'abord, un réseau de routes venait d'être créé par les soins du département de façon à rendre la montagne et en particulier L'Espérou, accessible de tous côtés. Puis l'administration des forêts, étendant largement ses travaux de reboisement substituait peu à peu des paysages de bois et de verdure à l'aspect pelé et attristant des anciens pâturages dénudés et ravinsés.

Cette double transformation ne tardait pas à amener ici des touristes puis des villégiatures d'été, de sorte que dès 1890, il s'était établi à L'Espérou pendant l'été une population protestante assez nombreuse.

On ne tarda pas à reconnaître l'incommodité malsaine et l'insuffisance de l'ancien lieu de culte. Dès lors quelques uns d'entre nous, désireux de répondre à des besoins nouveaux, eurent l'idée et la noble ambition de construire un petit temple ou chapelle de L'Espérou.

Je n'ai pas à rappeler ici combien nous devons de reconnaissance aux personnes qui n'ont épargné ni leur Peine ni leurs soins pour réunir les fonds nécessaires, pour dresser les plans et faire édifier la chapelles dans laquelle nous sommes réunis. Je craindrais d'effaroucher leur modestie, mais je ne peux passer sous silence le fait capital: il n'eut guère été possible de trouver un emplacement convenable sans la générosité de Monsieur Léon Teissier du Cros qui donna le terrain nécessaire à la construction.

Tout ceci s'était passé avec l'aide et la collaboration bienveillante des pasteurs de l'Eglise de Valleraugue, mais un peu en dehors des cadres administratifs de cette église. Ainsi quand survint en 1905 la loi de séparation on ne peut s'étonner que l'Eglise de Valleraugue se constitue en association culturelle sans englober L'Espérou. Pour nous mettre en règle avec les lois et pour assurer la perpétuité des cultes à L'Espérou, il ne nous restait dès lors qu'une seule marche possible : nous constituer séparément en association culturelle autonome.

C'est ce qui fut fait.

Le délai extrême fixé par la loi pour la dévolution des biens expirait le 9 décembre 1906.....

Un projet de statuts en 21 articles fut adopté par acclamation dans l'assemblée générale du 15 août 1906. Restait à régler la question de propriété du Temple. Elle était particulièrement délicate parce

que l'édifice construit de 1901 à 1905 avec les dons des fidèles n'avait jamais appartenu à l'Eglise de Valleraugue ....

.....Enfin, le 8 décembre 1906, c'est à dire la veille de l'expiration du délai légal, un acte d'attribution de biens régularisa entre les mains de notre jeune association culturelle la propriété du terrain, du Temple et de son mobilier.....

.....Qu'avons nous fait depuis lors ?

Nous avons vécu modestement et sans bruit, cherchant à poursuivre dans la paix les deux buts qui constituent nôtre seule raison d'être : assurer les cultes du dimanche en été et les secours de la religion en tous temps aux rares protestants disséminés de L'Espérou.....

....Ce n'est que grâce au zèle et au désintéressement absolu de tels ou tels pasteurs ou laïques dont les noms sont sur toutes les bouches que les services du dimanche ont été convenablement assurés pendant ces trois derniers étés sans trop demander à Messieurs les pasteurs de Valleraugue déjà très chargés. C'est du plus profond du coeur que nous disons merci à tous ceux qui, venus de près ou de loin ont ainsi entretenu la vie religieuse dans notre petit groupe de L'Espérou.

Mais aussi, c'est avec confiance que nous faisons appel à votre large générosité pour nous permettre de consacrer dans l'avenir à ce chapitre des indemnités aux pasteurs des sommés plus en rapport avec l'oeuvre indispensable qu'ils viennent accomplir ici: la prédication de la Parole de Dieu. Je vous l'ai dit déjà notre association n'a pas d'autre raison d'être aussi ce chapitre de nos dépenses devra devenir le plus important.

Ceci dit examinons un peu, si vous le voulez bien, la tâche actuelle qui se présente à nous et cherchons à jeter un coup d'oeil sur l'avenir possible de notre association.

La tâche matérielle présente est évidemment d'achever l'édifice actuel qui nous abrite, de bien entretenir ce maison de Dieu et de l'embellir si possible. Bien des choses nous manquent encore :

- Meilleur dégagement de la porte d'entrée
- Tentes pour orner la nudité des murs
- Chaises, clocheton et cloche, terre plein autour de l'édifice etc....

A vous, chers amis, de rendre possible la réalisation de ce desiderata par une contribution toujours plus large à nos dépenses.

Mais la tâche morale et religieuse est bien autrement importante.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y a plus et mieux à faire que de se borner à assurer simplement le culte hebdomadaire en été ? Ne pensez vous pas que L'Espérou peut et doit devenir un foyer d'évangélisation pour notre belle montagne de l'Aigoual ?

Je vois en espérance un village agrandi, vivant par la foi, servant de station d'été à toutes nos oeuvres de philanthropie chrétienne : unions de jeunes fille ou de jeunes gens, colonies de vacances ; oeuvre des enfants à la montagne etc...

Je vois les murailles de notre petit Temple devenir trop étroites pour les foules qui s'y pressent ; je vois l'Evangile, la parole de vie, marchant à la conquête des âmes et notre petite oeuvre contribuant pour sa part à ce grand oeuvre : la venue du règne de Dieu sur la Terre.

Pour tout cela, une seule chose suffit, la foi, la foi active et agissante, toujours la foi !

G. Fabre  
Président de l'Association de L'Espérou  
Conservateur des Eaux et Forêts